

à Takht-î-Bahai, S. Grant à Kharkai, A. Crompton à Jamâl-Garhî, ont reconnu à ce signe l'existence d'habitations à deux étages<sup>(1)</sup> :

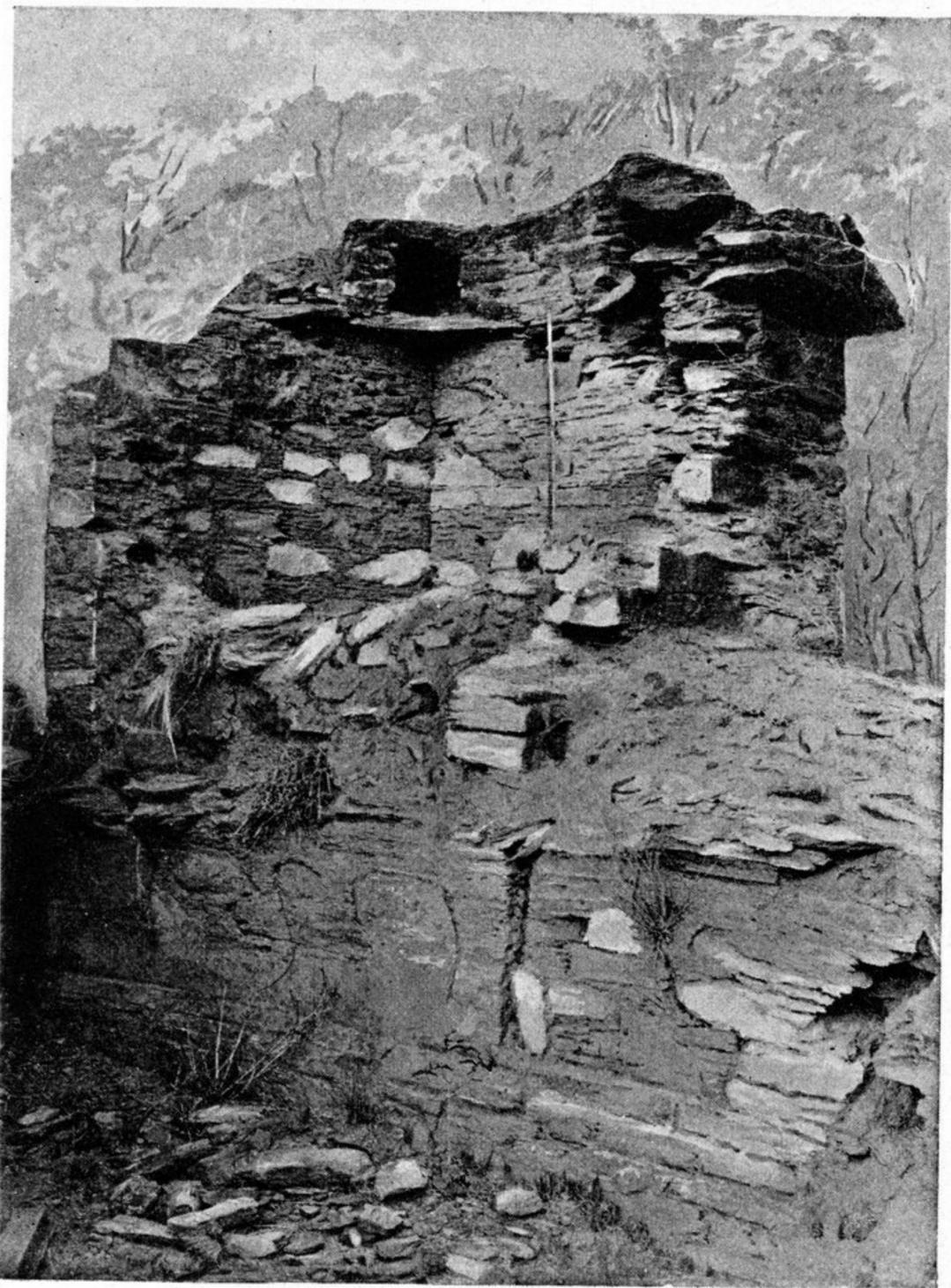


FIG. 37. — SPÉCIMEN D'ENCORBELLEMENT.

*Chapelle du monastère supérieur de Nathou. L'échelle est donnée par un mètre.*

un deuxième étage sur solives ne va pas sans un plafond. Admettons-nous avec Cunningham que, dans les cellules de Takht-î-Bahai, qui ont moins de trois mètres de largeur, les solives mêmes étaient

<sup>(1)</sup> A. S., V, p. 31-32. — Pour l'opinion des autres, voir *loc. laud.* (cf. plus haut, p. 17, n. 4 et 5, et 18, n. 2).